

La police allemande dans la ville de l'Escaut. L'activité de la Gestapo à Anvers

Robby van Eetvelde

En mai 1944, la section anversoise de la Gestapo liquida le réseau *Koninklijke Landmacht Leysstraat*. L'information qui a rendu cette action possible avait été fournie par l'*Abwehr*, le service militaire de renseignements de la *Wehrmacht*, l'armée d'occupation allemande. Une action concertée a permis une première série d'arrestations et de perquisitions au cours desquelles, entre autres, une liste de membres rédigée en écriture chiffrée fut retrouvée. Sous la pression d'un « interrogatoire poussé » – périphrase pour désigner la torture –, l'un des détenus en livra la clé, ce qui donna accès à une mine d'informations. Un interprète flamand établit même au cours de son audition judiciaire après-guerre qu'« [...] il y avait une telle abondance de pièces à conviction que nous n'avons pas pu mettre cela en oeuvre¹ ».

Ceci constitue-t-il un exemple typique illustrant le mode opératoire de la police allemande pendant l'Occupation ? Cela semble corroborer l'image à laquelle on assimile communément la Gestapo. Ce mot évoque immédiatement l'idée d'hommes impitoyables, insensibles, vêtus d'imperméables

(1) PV 22, 22 janvier 1948, *Strafdossier* [Dossier pénal] Willy Vandevelde (dorénavant : WV), F, *Archief Militair Gerecht* [Archives du Droit militaire] (dorénavant : AMC) ; PV 44, 13 février 1948, WV, F, AMC ; « *Uiteenzetting der zaak Willy Vandevelde* », [« Déclaration de l'Affaire Willy Vandevelde »], s.d., AA 310, Centre d'étude et de documentation guerre et sociétés contemporaines (dorénavant : Ceges).

en cuir et qui exécutaient méticuleusement la politique raciale du troisième Reich. La police allemande savait et voyait tout grâce à un vaste réseau d'espions. Les détenus étaient soumis aux tortures les plus brutales. Quant au rôle de la Gestapo en Allemagne nazie, il y eut, à partir des années 1990, un revirement dans la recherche historique à ce sujet : d'une part, l'intérêt des historiens se déplaça de l'histoire institutionnelle de la terreur nazie vers son histoire sociale ; d'autre part, la chute du mur de Berlin et du communisme en Europe centrale et de l'Est fournit simultanément l'accès à un fonds inépuisable de nouvelles sources de matériel. Les interprétations les plus radicales de cette nouvelle vision furent effectuées par les historiens allemands Michael Mallman et Gerhard Paul, qui considérèrent la Gestapo comme un service de police affaibli. D'après eux, la population allemande s'était en grande partie contrôlée elle-même².

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata, la Gestapo fut également introduite dans les territoires occupés. Sa tâche était d'y maintenir le calme, ce qui en pratique consistait à combattre les ennemis politiques et raciaux du troisième Reich : les communistes, la Résistance et la population juive locale. On a souvent négligé le fait que la Gestapo n'a jamais agi seule en sa qualité de service de police politique, mais toujours en tant que partie du conglomerat Sipo-SD. Celui-ci se composait d'une part de la *Geheime Staatspolizei* (Gestapo) et du *Kriminalpolizei* (Kripo), qui formaient ensemble le *Sicherheitspolizei* ou Sipo, et d'autre part du *Sicherheitsdienst* ou SD, le service de renseignements des SS. Cette combinaison étrange était le résultat d'une lutte interne de pouvoir visant le contrôle des services de police allemands. Une lutte qui fut emportée par Heinrich Himmler. En rattachant la police politique et criminelle à « son » SD, il essaya de fusion-

(2) Robert Gellately, *The Gestapo and German Society. Enforcing Racial Policy, 1933-1945*, Oxford, Oxford University Press, 1990 ; Robert Gellately, « Rethinking the Nazi Terror System. A Historiographical Analysis », in *German Studies Review* 14, n° 1, 1991, p. 23-38 ; Claire M. Hall, « An Army of Spies ? The Gestapo Spy Network 1933-45 », in *Journal of Contemporary History* 44, n° 2, 2009, p. 247-265 ; Eric A. Johnson, *Nazi Terror. The Gestapo, Jews and Ordinary Germans*, London, John Murray Publishers, 2002 ; Klaus-Michael Mallmann et Gerhard Paul, « Omniscient, Omnipotent, Omnipresent ? Gestapo, Society and Resistance », in *Nazism and German Society, 1933-1945*, remanié par David Crew, London, Routledge, 1994, p. 166-196 ; Klaus-Michael Mallmann et Gerhard Paul, (dir.), *Die Gestapo. Mythos und Realität*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003 ; Klaus-Michael Mallmann et Gerhard Paul, (dir.), *Die Gestapo im Zweiten Weltkrieg. « Heimatfront » und besetztes Europa*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2000.

ner cette police avec la SS. Cela se manifesta entre autres dans son titre de *Reichsführer-SS und Chef der Deutschen Polizei*³. La Sipo-SD fut également établie dans la Belgique occupée militairement. Seuls les services de police militaire, la *Geheime Feldpolizei* (GFP), la *Feldgendarmarie* (FG), et le service militaire de renseignements, l'Abwehr, pouvaient formellement fonctionner dans ces contrées. Himmler réussit cependant à introduire la Sipo-SD comme cheval de Troie en Belgique occupée, soumise toutefois au contrôle du commandement militaire de Bruxelles⁴.

Quelles sont les caractéristiques de l'entrée en scène de la Gestapo dans la Belgique occupée ? Pour répondre à cette question, une étude locale est indiquée. Plus spécifiquement, je porte mon attention sur le plus grand *Aussendienststelle* en Flandre, celui d'Anvers. Comment la police allemande a-t-elle réussi, malgré une insuffisance de force, malgré un manque de connaissance de la situation locale, à attaquer de manière assez efficace la Résistance et à déporter la population locale juive ? Trois éléments sont examinés en particulier. En premier lieu, j'examine les agents allemands : s'agit-il d'acteurs idéologiques ou de professionnels de la police ? Quel était le profil de leurs collaborateurs belges, et dans quelle mesure les agents allemands se fiaient-ils à leurs collaborateurs belges ? L'attention sera tou-

(3) George C. Browder, *Foundations of the Nazi Police State. The Formation of Sipo and SD*, Kentucky, The University Press of Kentucky, 1990 ; George C. Browder, *Hitler's Enforcers. The Gestapo and the SS Security Service in the Nazi Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 1996 ; Michael Wildt, (dir.), *Nachrichtendienst, politische Elite und Mordeinheit. Der Sicherheitsdienst des Reichsführers SS*, Hamburg, Hamburger Edition, 2003.

(4) Albert De Jonghe, *Hitler en het politieke lot van België (1940-1944). De vestiging van een Zivilverwaltung in België en Noord-Frankrijk*, Antwerpen, Nederlandsche Boekhandel, 1972 ; Albert De Jonghe, « De strijd Himmler - Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942-1944). Eerste deel : de Sicherheitspolizei in België », in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 3, 1974, p. 9-81 ; Albert De Jonghe, « De strijd Himmler - Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942-1944). Tweede deel: het voorspel », in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 5, 1976, p. 5-151 ; Albert De Jonghe, « De strijd Himmler - Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942-1944). Derde deel : ontwikkeling van oktober 1942 tot oktober 1943 », in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 6, 1978, p. 5-178 ; Albert De Jonghe, « De strijd Himmler - Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942 - 1944). Vierde deel: Salzburg voor en na. Politieke ontwikkelingen van augustus 1943 tot juni 1944 », in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 7, 1982, p. 97-187 ; Albert De Jonghe, « De strijd Himmler - Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942-1944). Vijfde deel », in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 8, 1984.

tefois portée sur le rôle joué par la police. Comment la police allemande réussit-elle à pénétrer dans le milieu fermé de la Résistance et à mener avec succès des actions de grande envergure ?

LES AGENTS ALLEMANDS À ANVERS

En août 1940, peu après l'établissement d'un bureau Sipo-SD à Bruxelles, les premiers agents allemands arrivèrent aussi à Anvers. Contrairement à la police allemande de la capitale ou de Liège, qui choisit immédiatement des immeubles de bureaux en ville, la section anversoise opta dès le début pour une villa située dans un faubourg résidentiel à Wilrijk, dans la Della Faillelaan. Cette préférence pour une villa éloignée ne garantissait pas seulement l'anonymat mais relevait en outre d'une habitude du SD en Allemagne. C'est seulement en octobre 1943 que le service déménagea dans les immeubles de bureaux de la Koningin Elisabethlei, plus proches du centre de la ville, pour remédier à l'extension du service⁵.

Le bureau local d'Anvers était dirigé par un *Dienststelleleiter*, assisté par un grand nombre d'agents allemands subordonnés, chacun à la tête d'une section ou sous-section. Jusqu'en avril 1943, la direction était aux mains de Max Werner, né en 1912 à Dillingen an der Saar. Relativement jeune, il était de formation universitaire, détenteur d'un doctorat en droit obtenu à l'université de Rostock en 1935. Il abandonna sa carrière de clerc le 6 juin 1936 en devenant membre des SS et commença ensuite à travailler pour le SD à Saarbrücken, près de son village natal. De novembre 1935 à juin 1936, il avait déjà été membre des *Hitlerjugend*. À partir de novembre 1948, il travailla comme *Kriminal-Kommissar* pour la Gestapo de cette même ville, pour être envoyé à Anvers en 1941⁶. Là, soudainement, le 15 avril 1943, survint la fin de sa carrière. Un agent allemand nouvellement nommé abattit de sang-froid Werner avec son adjoint et se suicida ensuite.

(5) PV 6519, 13 mai 1948, Dossier pénal Von Hören - Pitz - Van Thielen (dorénavant : HPT), 22, AMC ; PV 9432, 28 avril 1949, HPT, 31, AMC ; Browder, *Hitler's Enforcers*, 109.

(6) « Fragebogen Max Werner », s.d., Rasse-und Siedlungshauptamt (dorénavant : RS), G5151, Bundesarchiv Berlin-Lichterfelde (dorénavant BArchB).

Les circonstances étaient tellement suspectes que la rumeur se répandit rapidement parmi les collaborateurs belges d'une mort commandée par Berlin⁷. Karl Fielitz succéda à Werner. Il s'agissait à nouveau d'un juriste, né en 1908 à Diethofen, près de Neurenberg. Il semblait être un national-socialiste plus convaincu encore que Werner. Il se fit membre en 1929 du *Nationalsozialistischen Studentebund* à Göttingen et s'affilia aussi bien au NSDAP qu'aux SS en 1930, trois ans avant la prise de pouvoir par les nazis. Après ses études, il travailla d'abord pour le quartier général du SD à Berlin, pour être déplacé ensuite au bureau local de Neustettin, l'actuel Szczecinek en Pologne. Sa tâche consistait à transférer les *Volksdeutsche* ethniques de Pologne et de Russie vers l'Allemagne. À partir de février 1940, il travailla pour le SD de Bremen avant d'être envoyé en avril 1943 à Anvers pour succéder à Werner⁸. Il y acquit rapidement une réputation de nazi fanatique⁹. Il est évident que le profil des deux hommes est proche du stéréotype de l'agent de la Gestapo. Tous deux étaient jeunes, bien instruits et de politique radicale, avec de longs antécédents dans le mouvement nazi. Leur loyauté ne les attachait pas tellement à la Gestapo, mais bien au SD et donc finalement aux SS. Le profil des agents allemands subordonnés était-il différent ?

En 1940, la Sipo-SD d'Anvers ne comptait que six agents allemands¹⁰. Leur nombre augmenta de manière exponentielle au cours de l'Occupation. Cela alla de pair avec une croissance institutionnelle de la Gestapo et la formation de nouvelles sections et sous-sections en réaction à l'activité croissante due à l'occupation¹¹. Il s'agissait d'un groupe plus âgé, d'instruction limitée. La plupart n'avaient suivi que l'enseignement primaire ou, au mieux, quelques années de l'enseignement secondaire. Ils compensaient ce manque d'éducation par de longues années d'expérience dans divers ser-

(7) PV 335, 8 janvier 1946, Strafdossier Caenen [Dossier pénal Caenen] (dorénavant : RC), A8, AMC.

(8) « Lebenslauf », 13 janvier 1937, SS-Führer Personalakten (dorénavant : SSO), 206, BArchB ; « SS-Stammkarte », s.d., SSO, 206, BArchB.

(9) PV 1120, 27 juin 1946, WV, R, AMC.

(10) PV 9432.

(11) Pour un aperçu complet des agents allemands et des collaborateurs belges de la Gestapo à Anvers, cf. Robby Van Eetvelde, « De Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst (Sipo-SD). Een microgeschiedenis van Aussendienststelle Antwerpen (1940-1945) », MA, Masters thesis, Universiteit Gent, 2004, p. 29-44.

vices de police, tant en uniforme qu'en civil (*Landespolizei, Schutzpolizei of Kriminalpolizei*)¹². Ce choix de carrière était souvent un choix par défaut. Wilhelm von Hören (né en 1909), dirigeant de la section anticommuniste de juillet 1942 à octobre 1943, devint policier pour échapper au chômage¹³. Herman Veit (né en 1902), responsable depuis mai 1943 de la lutte contre les groupes « nationalistes » de Résistance, voulait échapper à l'obligation de travailler dans la ferme familiale¹⁴. Ce groupe d'agents devint membre du parti nazi entre 1937 et 1939, probablement pour des motivations de carrière. Ceci ne signifie pas automatiquement une antipathie envers le national-socialisme. En tant que policiers professionnels, la qualité de membres du NSDAP leur avait été interdite dans l'Allemagne de Weimar. En outre, ils survécurent à une double purge politique en 1933 et en 1936, correspondant respectivement à la prise de pouvoir et à la nomination de Heinrich Himmler à la tête de tous les services de police allemands¹⁵.

La répartition des tâches me paraît claire : les dirigeants radicaux assumaient la ligne idéologique des actions, leurs agents subordonnés apportaient leur expérience dans les tactiques politiques. Erich Holm (né en 1912), dirigeant de la section IV B pendant toute l'occupation fut un cas exceptionnel. Officiellement compétent pour toutes les affaires religieuses, parmi lesquelles l'Église catholique et la franc-maçonnerie, il mit l'accent principalement sur la persécution de la population juive. Né à Hambourg, Holm était non seulement plus jeune que la plupart de ses collègues, mais il n'avait commencé à travailler pour la Gestapo qu'en 1939, après une carrière de marin. De plus il n'était devenu membre du Parti et des SS qu'en 1938¹⁶. Il était connu pour son caractère explosif et pour l'énergie qu'il

(12) RS, B214 (Johann Enssen), BArchB ; RS, 004 (Friedrich Abicht), BArchB ; RS, B449 (Ferdinand Frankenstein), BArchB ; RS, 517 (August Schneiders), BArchB.

(13) PV 30, 20 janvier 1948, HPT, 8, AMC.

(14) « Acties van een deel der Sipote Apeldoorn », s.d., Strafdossier Dirckx [Dossier pénal] Dirckx – Thonon – Verhulsdonck (dorénavant : DTV), 77, AMC.

(15) Robby Van Eetvelde, « De Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst (Sipo-SD) Aussendienststelle Antwerpen. Het politionele repertoire van een lokale Duitse politiedienst in bezet België », in *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis*, n° 19, 2008, p. 148 ; Klaus-Michael Mallmann et Gerhard Paul, « Omniscient, Omnipotent, Omniprésent ? », *op. cit.*, 174-175.

(16) Insa Meinen, *Die Shoah in Belgien*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2009, p. 245 ; « Einschreiben RuSHA », 12 février 1938, RS, C506, BArchB.

déployait dans son travail. Cette énergie était dictée par son antisémitisme convaincu¹⁷.

COLLABORATEURS BELGES

Au cours des auditions d'après-guerre, un grand nombre d'agents allemands signalèrent le rôle important de leurs collaborateurs belges : « Il indiqua d'ailleurs le nombre de neuf Allemands vis-à-vis de quarante Flamands qui étaient là et dit que tout le service reposait pratiquement [*sic*] sur les Flamands »¹⁸. Non seulement ils parlaient la langue, mais ils connaissaient également la situation locale mieux que leurs chefs allemands et disposaient assez souvent d'un réseau social étendu.

Il y avait des gradations dans le degré de collaboration : en tête venaient les interprètes et les agents auxiliaires (*Hilfspolizisten*). Bien qu'il y ait entre eux une différence formelle, leur tâche consistait en majeure partie à assister les agents allemands au cours des arrestations et des interrogatoires. Ces collaborateurs étaient directement employés par la Gestapo et recevaient un salaire mensuel. Les *Vertrauensleute* (*V-Leute* ou *V-Mann*), ou informateurs, formaient une deuxième catégorie. Ils étaient recrutés, de gré ou de force, par la police allemande pour rassembler les informations et jouer le jeu. Eux aussi recevaient un salaire mensuel et un bonus occasionnel pour les tuyaux utiles et les actions couronnées de succès. Les dénonciations en provenance de la population ordinaire formaient la dernière forme de collaboration. Elles se faisaient en général de manière spontanée et anonyme, et il n'était donc pas question de les récompenser financièrement. Toutefois une dénonciation pouvait être la première démarche en vue d'un recrutement comme *V-Mann* ou même comme interprète ou comme agent auxiliaire.

Les motivations de ces collaborateurs étaient très hétéroclites¹⁹. Cer-

(17) « Organisation et personnel de la Sicherheitspolizei et du SD à Anvers », 10 novembre 1944, AA 1312, Ceges ; PV 1120.

(18) PV 1570, 2 février 1948, DTV, 1, AMC.

(19) Pour des données biographiques détaillées sur les collaborateurs belges de la Gestapo à Anvers, cf. : Robby Van Eetvelde, « De weg van Vlaamse 'daders' naar de Gestapo : de tolken van de Antwerpse Sipo-SD », in *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden* 124, n° 3, 2009, p. 349-367 ; Van Eetvelde, « De Sicherheitspolizei und

tains étaient motivés par un opportunisme professionnel ou financier, d'autres s'efforçaient d'améliorer une vie qu'ils considéraient comme ratée. D'autres encore agissaient par conviction idéologique et essayaient, par leur engagement, de poursuivre un but vital. Ceci apparaissait clairement chez les collaborateurs qui coopéraient avec la section antijuive et qui, déjà avant l'Occupation, avaient souvent eu des antécédents dans différentes organisations antisémites. De même, dans les sections qui combattaient la Résistance de gauche, on pouvait retrouver des individus qui, dans leur procès après-guerre, mettront en avant leur idéologie anticomuniste. Parmi les collaborateurs motivés idéologiquement se trouvait une catégorie spécifique : celle des Allemands ethniques originaires d'un territoire allemand annexé par la Belgique à la suite du Traité de Versailles. Johan Pitz (né en 1905), natif de Raeren, fit preuve pendant l'Occupation de sentiments nationalistes et de sympathie pour le national-socialisme. Peu de temps après l'invasion allemande, il offrit ses services à l'armée allemande comme interprète et comme intermédiaire avec les autorités locales belges. C'est ainsi qu'il échoua finalement comme interprète auprès de la section anversoise de la Gestapo. Après la guerre, il minimisa le côté opportuniste de ses actions et mit en avant le fait qu'il fut considéré par l'occupant comme un citoyen allemand et qu'il n'avait pas eu d'autre choix²⁰. L'enquête internationale démontra toutefois que les Allemands ethniques des territoires perdus après la Première Guerre mondiale étaient réceptifs au discours national-socialiste et que, par conséquent, ils apparaissaient davantage dans divers groupes impliqués dans l'Holocauste²¹. Ce n'étaient pas seulement des collaborateurs opportunistes ou convaincus qui échouaient dans les rangs de la Gestapo. En tant que membres par exemple du VNV (Vlaams National Verbond) ou d'une de ses organisations paramilitaires, ils franchissaient le pas vers une collaboration militaire et étaient mobilisés pour le front de l'Est. S'ils étaient

Sicherheitsdienst », *op. cit.*, 2004, p. 57-121.

(20) « Handgeschreven CV Johann Pitz », s.d., HPT, 25, AMC ; PV 13751, 21 septembre 1945, HPT, 31, AMC ; PV 16458, 12 novembre 1945, HPT, 31, AMC ; PV 17, 16 janvier 1948, HPT, 31, AMC ; PV 9432.

(21) Michael Mann, « Were the Perpetrators of Genocide *Ordinary Men* or *Real Nazis* ? Results from Fifteen Hundred Biographies », in *Holocaust and Genocide Studies* 14, n° 3, 2000, p. 335.

renvoyés en Belgique en raison de blessures physiques ou même quelquefois de problèmes psychologiques, ils étaient à nouveau intégrés dans la police allemande. Il est possible que l'importance accordée par les agents allemands dans leurs témoignages d'après-guerre au rôle joué par leurs coopérateurs belges doive être interprétée dans le cadre de leur stratégie de défense. On ne peut toutefois pas ignorer l'attitude de collaborateurs qui quelquefois, notamment au cours des interrogatoires, assumèrent le rôle de diriger des agents allemands.

TACTIQUES

1. Arrestations

Les arrestations effectuées par la Gestapo anversoise se déroulaient de trois manières différentes. Il y avait d'abord les arrestations individuelles. L'agent allemand effectuait cette arrestation de manière personnelle avec l'assistance de son interprète belge ou de son agent auxiliaire²². Les razzias étaient d'un autre ordre. L'agent allemand restait au bureau de la Gestapo pour recevoir les détenus et coordonner la razzia. Différents collaborateurs belges exécutaient les arrestations proprement dites²³. Il y avait enfin des actions plus importantes nommées *Gross-Aktionen*. Elles liquidaient, en une seule action, un groupe entier de Résistance à cette occasion. La Gestapo ne travaillait d'ordinaire pas seule, mais conjointement avec les services de police de l'autorité militaire, la GFP et la FG. La puissance de feu, comprenant notamment des mitrailleuses et des grenades, était à leur disposition et utilisée en pratique. Pour le transport des détenus à la prison de la ville ou au *Diensstelle*, des taxis et des fourgons étaient réquisitionnés²⁴.

Un agent allemand ne pouvait pas, officiellement, procéder de manière arbitraire à une arrestation. L'autorisation du chef était nécessaire et celui-ci tenait aussi au courant le bureau principal de la Sipo-SD à Bruxelles,

(22) PV 13751.

(23) « Uiteenzetting der zaak Herman Veit », s.d., AA 310, Ceges.

(24) PV 7846, 7 février 1945, Strafdossier [Dossier pénal] Jacques Heylaerts (dorénavant : JH), 6, AMC ; PV 7844, 9 janvier 1945, JH, 10, AMC ; PV Verhoor, 7 novembre 1944, JC, 6, AMC ; PV 179, 19 avril 1948, WV, L, AMC ; PV 30.

la section locale anversoise de la GFP et le gouvernement militaire. Ce dernier essayait de contrôler l'activité de la Sipo-SD. Ainsi, la Gestapo ne pouvait procéder qu'à des arrestations provisoires. Après sept jours, un *Sicherheitshafbefehl*, ainsi nommé, devait être demandé à la *Dienststelle* à Bruxelles. Si le bureau local voulait détenir un suspect plus de trois semaines, cela devait être autorisé par le commandement militaire²⁵. Ces instructions offraient déjà peu de protection mais, selon leurs témoignages d'après-guerre, il apparaît de surcroît que les agents allemands n'étaient pas suffisamment informés des règles formelles et de ces conditions²⁶. En outre, ces règles étaient sciemment négligées. Un bon exemple était le *Sippenhaft*, ou l'arrestation des membres d'une famille à la place de suspects. Cela avait parfois des conséquences mortelles. Au mois d'août 1944, la Gestapo arrêta un couple âgé dont la fille était soupçonnée d'avoir fourni une aide aux pilotes alliés. Le médecin de la prison les jugea inaptes à la détention dans la prison de la ville et le commandement militaire les libéra au bout de deux jours. L'agent allemand responsable ne s'en tint pas là. Il arrêta à nouveau le couple mais les enferma cette fois dans le camp de Breendonk. Avant la libération, le couple fut déporté en Allemagne et y perdit la vie²⁷. C'étaient surtout les Juifs qui étaient les victimes d'agressions physiques et verbales. Ils étaient non seulement privés de tout droit sous l'occupation allemande, mais ils étaient de surcroît pourchassés par un groupe motivé par l'antisémitisme. À la fin de l'année 1942, Felix Lauterboren, le tristement célèbre « chasseur de Juifs » anversois, s'adressa dans la rue à une femme et à ses deux enfants qu'il soupçonnait d'être d'origine juive. Le contrôle de leurs papiers montrait qu'ils étaient de nationalité belge, ce qui, à ce moment, les préservait de la déportation. Lauterboren dut les laisser partir. Mais les parents de la femme ne possédaient pas la nationalité belge et il se contenta de leur arrestation et de leur déportation²⁸.

(25) Pour un compte-rendu juridique détaillé, cf. De Jonghe, « De strijd Himmler - Reeder (1) », p. 46-54 ; « Uiteenzetting der zaak [Déclaration de l'Affaire] Herman Veit » « PV Verhoor », 27 février 1948, Strafdossier [Dossier pénal] Herman Veit (dorénavant : HV), 13, AMC ; « PV Verhoor », 21 avril 1948, HV, 6, AMC.

(26) PV 41, 2 février 1948, WV, D, AMC.

(27) « Uiteenzetting der zaak [Déclaration de l'Affaire] Dirckx - Thonon - Verhulsdonck », s.d., AA 310, Ceges.

(28) PV 8450, 17 août 1945, Strafdossier [Dossier pénal] Felix Lauterboren (dorénavant :

2. Information

Avant de procéder à une arrestation, la police allemande devait savoir qui arrêter et connaître le lieu de l'arrestation. Comment la Gestapo obtenait-elle ces informations ?

La première source de renseignements était les indications – anonymes ou non – fournies par la population. Il s'agissait de plaintes venant de voisins, de relations, d'amoureux éconduits, ou même de membres de la famille. Une jeune fille belge avait notamment une relation avec un collaborateur. Parce que ses parents s'opposaient à cette relation, elle les dénonça pour avoir écouté des émissions de la radio anglaise, propagé des brochures, dissimulé les biens de Juifs clandestins et soutenu la Résistance²⁹. Un autre exemple est celui de cet homme arrêté le 18 avril 1944 pour avoir diffusé les nouvelles de la radio anglaise. Il avait été dénoncé à la police allemande par ses voisins. Il fut déporté en Allemagne et ne revint jamais³⁰. Il n'était pas rare que ces dénonciations soient motivées par des conflits privés. Mais elles ne permettaient pas souvent à la Gestapo de pénétrer dans l'organisation de la Résistance. La police allemande traitait toutefois ces plaintes avec sérieux et c'était de mauvais augure pour la personne dénoncée. Les Juifs étaient particulièrement exposés aux délations privées. Les Juifs clandestins étaient toujours désignés dans le contexte de l'aide individuelle et donc exposés davantage aux dénonciations provenant de leur entourage immédiat. Dans un témoignage d'après-guerre, Felix Lauterboren, le collaborateur déjà cité, estimait que « sur cent Juifs arrêtés, il y avait bien eu quatre-vingts dénonciations par lettres anonymes³¹ ». Il en fut ainsi pour cet homme qui avait caché un Juif dans son appartement. Son propriétaire, qui habitait dans le même immeuble, se plaignit d'un excès de bruit et menaça d'aller à la police si cela ne cessait pas. Deux jours plus tard, la Gestapo fit irruption dans l'immeuble. Le locataire fut arrêté et enfermé dans la prison de la ville. Le Juif clandestin eut plus de chance, car

LAU), XIII, B09, AMC.

(29) PV 1904, 7 février 1948, DTV, 48, AMC.

(30) « Uiteenzetting der zaak [Déclaration de l'Affaire] Dirckx - Thonon - Verhulsdonck », s.d. AA310, Ceges.

(31) « PV Verhoor », 20 juillet 1945, LAU, XIII, B20, AMC.

la fille du locataire l'avertit à temps de l'arrivée de la police allemande³².

Les dénonciations provenant du milieu même de la Résistance étaient d'une plus grande valeur. Il s'agissait souvent d'une première démarche en vue d'un recrutement comme *V-Mann* ou comme informateur. Quelques-uns effectuaient même cette démarche auprès de la police allemande pour des raisons opportunistes ou personnelles. Dans de nombreux cas, il s'agissait de ce que la Gestapo nommait des « résistants retournés ». C'étaient des résistants qui avaient capitulé au cours de leur interrogatoire et qui paraissaient tellement utiles qu'un poste permanent leur était offert. Le « retournement » des détenus était une tactique que la Gestapo avait beaucoup expérimentée en Allemagne, où elle avait été employée avec succès, principalement auprès des membres du parti communiste³³. Ce genre d'agent double était par la force des choses extrêmement nocif. Leur collaboration était notamment motivée par la peur de la torture ou du camp de concentration ou à des conflits avec des compagnons de combat de la Résistance. Eugeen Dirckx (né en 1922), entre autres, qui travailla comme interprète à partir de mai 1943 pour la section anticomuniste de la Gestapo anversoise avait des antécédents dans nombre de mouvements de jeunesse de droite. Pendant l'Occupation il s'engagea dans un mouvement de Résistance nationaliste. En mai 1943, il entra en clandestinité, ne se doutant pas qu'il s'agissait d'un groupe communiste qui était sur le point d'être liquidé par la Gestapo. Il fut torturé et capitula finalement lorsqu'il fut informé de l'orientation idéologique du groupe dans lequel il avait échoué. Après qu'il eut dénoncé l'entièreté du groupe, il lui fut proposé de collaborer avec la police allemande ou d'être déporté vers un camp de concentration. Il choisit de rester³⁴. Des considérations privées jouaient également un rôle dans le choix de passer de la Résistance à une collaboration avec la Gestapo. L'informatrice la plus importante de la Gestapo d'Anvers fut sans aucun doute Lisa, ancien membre du parti communiste belge. En 1941, elle l'avait échappé belle au cours de l'*Aktion Sonnenwende*, l'arrestation massive de

(32) « PV Verhoor », 4 février 1945, LAU, Dossier Martens (dorénavant: MAR), 3, AMC.

(33) Klaus-Michael Mallmann, « Die V-Leute der Gestapo. Umrisse einer kollektiven Biographie », in *Die Gestapo. Mythos und Realität*, remanié par Gerhard Paul et Klaus-Michael Mallmann, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003, p. 286.

(34) PV 1570 ; « Uiteenzetting der zaak [Déclaration de l'Affaire] Von Hören - Pitz - Van Thielen », s.d., AA 310, Ceges ; « Acties van een deel der Sipo te Apeldoorn ».

membres du KPB après l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie. Son époux n'avait pas eu cette chance. Quelques mois après son arrestation, la Gestapo reçut des lettres contenant la promesse de révéler la cachette de membres importants du KPB en échange de la libération d'un certain détenu. La suspicion tomba rapidement sur Lisa qui fut arrêtée et fut convaincue de travailler comme informatrice officielle. Sa collaboration ne mena pas seulement à diverses arrestations : elle réussit à convaincre d'autres membres du KPB de prendre le même chemin et ceux-ci devinrent ses subordonnés. Lisa perdit rapidement tout intérêt pour la libération de son mari. Malgré une interdiction formelle, elle commença une relation avec son supérieur allemand Willy von Hören³⁵.

La troisième source d'information était les aveux obtenus pendant les auditions. Un interrogatoire par la Gestapo n'avait rien de plaisant. Dans une déclaration d'après-guerre, un agent de la Gestapo remarqua que « Seuls ceux qui avaient une volonté et une endurance exceptionnelles résistaient et ne parlaient pas³⁶. » Il existait, une fois encore, une réglementation détaillée sur les circonstances qui permettaient de mener un interrogatoire poussé et sur ce qui pouvait y être fait. Mais à nouveau cette réglementation fut aisément mise de côté dans la pratique anversoise³⁷. Un interrogatoire ne s'accompagnait pas automatiquement de violence physique. Si le détenu était prêt à faire des aveux, l'interprète notait simplement ce que le détenu confessait. Dans les cas plus difficiles, le détenu était manipulé psychologiquement. Une technique d'interrogatoire décrite par un interprète flamand semble sortie tout droit d'un roman noir : « Nous [les interprètes flamands RVE] devons les préparer à l'interrogatoire de manière assez brutale par un discours brusque et laconique... tandis que lui [l'agent RVE] en entrant les entreprenait et commençait à parler de manière calme et avec bonhomie. Par réaction à ces deux attitudes différentes beaucoup sont passés aux aveux³⁸. » C'est seulement lorsque le suspect refusait catégoriquement de

(35) PV 16168, 28 octobre 1944, HPT, 23, AMC ; PV 431, 24 juin 1948, HPT, 22, AMC ; « Uiteenzetting der zaak [Déclaration de l'Affaire] Von Hören - Pitz - Van Thielen » ; PV 14897, 6 novembre 1945, HPT, 31, AMC ; « Verslag Abwehr V-Mann Harry », 12 janvier 1944, HPT, 32, AMC.

(36) « Organisation et personnel de la Sicherheitspolizei et du SD à Anvers ».

(37) Van Eetvelde, « De Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst », *op. cit.*, 2008, p. 159.

(38) PV 10815, 3 septembre 1948, DTV, 2, AMC.

parler qu'on passait à la torture physique. La Gestapo d'Anvers disposait d'un arsenal complet d'instruments de torture. Cela allait des coups de bâton en bambou ou en nerf de taureau séché, qu'un agent allemand avait nommé son « révélateur de vérité », à des méthodes plus originales³⁹. Dans certains cas les victimes étaient torturées avec des gaufriers chauffés. Il était même fait usage d'un appareil électrique qu'ils avaient fabriqué et avec lequel des électrochocs pouvaient être administrés aux détenus. La fusion occasionnelle de fusibles montrait le sérieux usage qui en était fait⁴⁰. Aucun détenu ne pouvait officiellement passer la nuit dans les services de la police allemande. Les détenus qui devaient subir encore d'autres interrogatoires devaient être transférés pour la nuit à la prison de la ville, Begijnenstraat. Malgré cette interdiction, la Gestapo installa des cellules pour y passer la nuit, aussi bien dans la villa de la Della Faillelaan que dans les bureaux de l'Elisabethlei⁴¹.

Tous les détenus ne survivaient pas aux tortures. L'exemple le plus illustre est celui du jeune substitut du procureur, actif dans la Résistance, arrêté la nuit du 4 au 5 août 1944. Les agents de la Gestapo le traitaient déjà avec brutalité pendant son arrestation, poussés probablement par l'importance de sa fonction et par la dégradation des circonstances de la guerre. Les tortures allèrent *crescendo* au cours de son interrogatoire. Quand il fut livré finalement au camp de Breendonk pour y être enfermé, l'un des dirigeants du camp remarqua que le détenu se présentait comme le pire cas qu'il eût jamais vu. Le substitut du procureur mourut quatre jours plus tard, officiellement d'une rupture de veine cardiaque. La mort du magistrat provoqua de l'agitation dans le bureau de la Sipo-Sd de Bruxelles. Karl Reimer, le chef de la Kripo qui était également responsable de la discipline interne, déclencha une enquête interne. Le départ de l'occupant allemand lors de l'avance alliée empêcha le déroulement ultérieur de l'enquête⁴².

(39) PV 4663, 1^{er} avril 1948, DTV, 28, AMC.

(40) PV 6616/47, 20 décembre 1947, DTV, 6, AMC.

(41) « PV Verhoor » ; PV 6616/47.

(42) PV 10017, 16 novembre 1944, WV, N1, AMC ; PV 10686, 16 juillet 1945, WV, N1, AMC ; PV 699, 11 janvier 1945, WV, N1, AMC ; PV 8330, 6 juin 1945, WV, N1, AMC ; PV 8865, 19 juin 1945, WV, N1, AMC ; PV 9781, 19 novembre 1944, WV, N1, AMC ; PV 125, 17 mars 1948, WV, N2, AMC ; PV 28, 26 janvier 1948, WV, N2, AMC ; PV 79, 18 février 1948, WV, N2, AMC ; PV 91, 25 février 1948, WV, N2, AMC ; « Uiteenzetting der zaak

Comme déjà mentionné, la Sipo-Sd n'était pas l'unique service de police actif sur le territoire belge. Quelle était sa relation avec les services de police militaire, la *Feldgendarmarie* (FG) et la *Geheime Feldpolizei* (GFP) ? La tâche de la FG consistait à contrôler le marché noir et repérer les clandestins pour les envoyer travailler de force en Allemagne⁴³. La Gestapo anversoise considérait la FG sans aucun doute comme une organisation subordonnée. Celle-ci demandait et recevait l'information et la réception de détenus⁴⁴. Pendant les grandes actions, la Sipo utilisait la FG pour compléter ses effectifs. La relation avec la GFP était d'un autre ordre. En pratique la GFP et la Gestapo avaient la même tâche : combattre la Résistance⁴⁵. Ceci menait fréquemment à une relation compétitive. C'était étrange, car la GFP se composait d'agents de la Gestapo, détachés auprès de l'armée allemande : ils partageaient le même arrière-plan et avaient reçu la même formation⁴⁶. La compétition trouvait son origine dans le problème de délimitation de compétence sur le terrain et dans la lutte qui opposait leurs patrons, SS et commandement militaire, pour l'obtention du pouvoir politique en Belgique.

Finalement, dans le cadre du traité de La Haye (1907), une coopération était également possible avec les services de police belges⁴⁷. Les agents allemands, ainsi que les collaborateurs belges, visitaient les bureaux de police à la recherche d'informations. Les coopérateurs belges avaient reçu de leurs supérieurs l'ordre de se montrer persévérants et, en cas de difficulté, d'utiliser la menace de l'arrestation ou de la déportation vers un camp de concentration⁴⁸. Toutefois, en ce qui concerne la lutte contre la Résistance, la coopération entre la police belge et la police allemande resta limitée et

[Déclaration de l'Affaire] Willy Vandevelde ».

(43) Mark Van den Wijngaert, « Repressie, terreur en deportatie. Het recht van de sterkste », in *België tijdens de Tweede Wereldoorlog*, remanié par Mark Van den Wijngaert e.a., Antwerpen, Standaard Uitgeverij, 2004, p. 156.

(44) « PV 16458 ».

(45) Van den Wijngaert, « Repressie, terreur en deportatie », *op. cit.*, p. 158.

(46) Klaus Gessner, « Geheime Feldpolizei. Die 'Gestapo der Wehrmacht' », in *Die Gestapo. Mythos und Realität*, remanié par Gerhard Paul et Klaus-Michael Mallmann, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003, p. 497.

(47) Herman Van Goethem, « La convention de La Haye, la collaboration administrative en Belgique et la persécution des Juifs à Anvers, 1940-1942 », in *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis* 13, n° 17, 2006, p. 117-197.

(48) PV 297, 19 mai 1948, WV, O, AMC ; PV 305, 20 mai 1948, WV, O, AMC.

de nature individuelle. On ne peut pas en dire autant de la collaboration qui existait dans le domaine de la poursuite et de la déportation de la population juive anversoise en 1942. Selon une documentation détaillée, la police de la ville d'Anvers coopéra à trois razzias, les 15, 27 et 28 août 1942, dans lesquelles son implication ne cessa de s'amplifier. Cette aide venait à point nommé pour la section juive de la Sipo-Sd anversoise qui manquait de personnel⁴⁹. Après août 1942, ce genre de collaboration entre l'administration belge et l'occupant allemand cessa dans le cadre du traité de La Haye. Erich Holm devait trouver de nouveaux partenaires pour accomplir son sale travail. Il les trouva dans un groupe de membres flamands des SS, une cinquantaine au total, qui ratissaient la ville à la recherche de Juifs clandestins. Après une première phase chaotique, il resta après octobre 1942 un groupe réduit d'antisémites fanatiques⁵⁰.

CONCLUSION

La Gestapo d'Anvers, pourvue d'un nombre d'hommes et de moyens limités, réussit toutefois à exécuter avec efficacité des actions contre la Résistance et contre la population locale juive. Un leader jeune, d'instruction supérieure et d'idéologie radicale dirigeait des agents allemands plus expérimentés dans les tactiques politiques. Le manque de connaissance de la langue et des particularités locales était compensé par l'active participation de collaborateurs belges qui constituaient en outre un renfort supplémentaire en termes d'effectifs et de force musculaire. Quelquefois la Gestapo partait

(49) Meinen, *Die Shoah, op. cit.*, p. 44-47 ; Lieven Saerens, *Vreemdelingen in een wereldstad. Een geschiedenis van Antwerpen en zijn Joodse bevolking (1880-1944)*, Tielt, Lannoo, 2000, p. 592-620 ; Lieven Saerens, « Augustus 1942. De Jodenvervolging in Borgerhout en de medewerking van de lokale politie », in *Bijdragen tot de Eigentijdse Herinnering*, n° 4, 2002, p. 99-146 ; Nico Wouters, « De jacht op de Joden, 1942-1944 », in *Gewillig België. Overheid en Jodenvervolging tijdens de Tweede Wereldoorlog*, remanié par Rudi Van Doorslaer, Antwerpen / Amsterdam / Brussel, Meulenhoff / Manteau, 2007, p. 568-581.

(50) Lieven Saerens, « Gewone Vlamingen ? De Jodenjagers van de Vlaamse SS in Antwerpen, 1942 (Deel 1) », in *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis* 12, n° 15, 2005, p. 289-313 ; Lieven Saerens, « Gewone Vlamingen ? De Jodenjagers van de Vlaamse SS in Antwerpen, 1942 (Deel 2) », in *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis* 13, n° 16, 2006, p. 11-56.

elle-même à la recherche d'information en utilisant des informateurs et des agents doubles ; d'autres fois elle travaillait de manière tout simplement réactive en traitant par exemple des dénonciations (anonymes) ou des informations fournies par les autres institutions allemandes. De cette manière, une ouverture était percée dans la carapace d'un groupe résistant jusque-là hermétique. Ensuite les aveux obtenus par torture et les documents saisis permettaient, plus d'une fois, de procéder à une cascade d'arrestations et même de liquider en peu de temps un réseau complet de Résistance. Si la tâche s'avérait trop importante, la police SS réussissait à distribuer le sale travail, notamment en obtenant la collaboration des services de la police militaire et en obtenant la collaboration de la police belge et d'un groupe externe de collaborateurs dans le domaine de la persécution des Juifs.

Un deuxième leitmotiv dans l'action de la Gestapo d'Anvers est la facilité avec laquelle les règles que les autorités allemandes avaient créées, les règles internes, pouvaient être mises de côté. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans un tel contexte, l'abus de pouvoir ait été monnaie courante. De nombreux vols étaient commis au cours des arrestations et des perquisitions. L'argent et la nourriture étaient attractifs ainsi que les produits de luxe comme les cigarettes, les bijoux et les fourrures. Dans le domaine des malversations, les victimes juives étaient particulièrement vulnérables. Elles étaient complètement dépourvues de droits sous l'occupation nazie. Les femmes détenues étaient plus d'une fois approchées sexuellement :

Quand je devais me présenter [à l'agent allemand RVE] et que ma mère m'accompagnait toujours, je devais aller seule dans la chambre [de l'agent allemand RVE] et la porte était fermée à clé derrière moi. Il m'offrait alors à boire et me demandait si je voulais sortir avec lui, mais je n'ai accepté aucune de ses deux propositions et il ne m'a jamais touchée⁵¹.

Sous la direction personnelle de von Hören, un certain nombre d'agents formaient pour leur propre compte une bande criminelle dans le but d'entretenir leur luxueux train de vie. Sous le couvert d'enquêtes officielles de la Gestapo, ils exécutaient des rafles diverses et autres infractions. Lisa, l'informatrice et maîtresse fut obligée de cohabiter comme « ménagère »

(51) PV 2599, 24 juin 1949, HV, 6, AMC.

dans le ménage de von Hören. Malheureuse dans cette situation, elle décida de prendre l'affaire en main de manière radicale ; son plan pour exterminer la famille échoua. Toutefois von Hören l'arrêta et l'enferma. Mais c'était sans tenir compte du quartier général bruxellois de la Sipo-Sd qui ne voulait pas perdre une informatrice de cette valeur. Lisa fut libérée, von Hören reçut une réprimande et fut renvoyé en Allemagne. Le quartier général de Bruxelles essayait donc sérieusement de sévir contre les manifestations de corruption et d'abus de pouvoir. La réaction du bureau local d'Anvers consistait cependant à éliminer physiquement les témoins gênants. Le 9 mars 1944, le cadavre de Lisa fut rejeté le long de la rive de l'Escaut. Une enquête allemande interne révéla que von Hören et sa bande criminelle étaient impliqués. Il fut condamné à la peine de mort par un tribunal allemand, mais la peine ne fut jamais exécutée. Ses complices belges moururent dans des circonstances suspectes avant de pouvoir être entendus par la police militaire allemande. La Gestapo anversoise prenait soin d'enterrer définitivement les affaires ignobles. Même le *Dienststelleleiter* soucieux de sa carrière ultérieure, de sa réputation et du rayonnement de son service, aida à couvrir les activités criminelles⁵².

Traduit du néerlandais par Marie Mariani.

(52) « Uiteenzetting der zaak [Déclaration de l'Affaire] Von Hören - Pitz - Van Thielen » ; PV 14897 ; PV 431 ; PV 516, januari 14, 1948, DTV, 40, AMC ; PV 517, januari 13, 1946, DTV, 40, AMC.